

Coordonnées du chargé d'affaires :

Immeuble Ambassadeur
4, place de Boston
14200 HEROUVILLE ST CLAIR

T: +33 2 31 94 55 55 - M : +33 6 78 94 14 21
cedric.hurault@bureauveritas.com

V. réf :

N. réf : ATT PSi n° 1 (0)

N° affaire : **13427900/4**

Mission(s) signée(s) : **[Autres] + Brd + GTB + HAND + LP +
Ph + PS + SEI + SH + STI + TH**

Chargé d'affaire : Cédric HURAUULT

Diffusé par : Cédric HURAUULT

Affaire :

LES CASCADES

Bâtiments A, B, C + Parking + Commerces & Restaurants
Rue Rosa Parks & Avenue Pierre MENDES FRANCE
14000 CAEN

Destinataire :

ROSA PARKS

Rue Rosa PARKS
14000 CAEN

Objet : Attestation parasismique initiale

Madame, Monsieur

Nous vous prions de trouver ci-jointe l'attestation parasismique initiale.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sincères salutations.

Le Chargé d'affaire
Cédric HURAUULT

Immeuble Ambassadeur
4, place de Boston
14200 HEROUVILLE ST CLAIR

N° affaire : 13427900 / 4
Rapport n° : ATT PSi (0) rév 1
En date du : 26/02/2025

T: +33 2 31 94 55 55 - M : +33 6 78 94 14 21
cedric.hurault@bureauveritas.com

ATTESTATION PARASISMIQUE POUR LE PROJET DE CONSTRUCTION

(Délivrée par le contrôleur technique au maître de l'ouvrage en application du décret n° 2023-1173 du 12 décembre 2023 et à joindre à la demande de permis de construire en application de l'arrêté du 22 décembre 2023 relatif au contenu de l'attestation sismique au dépôt de permis de construire)

Prise en compte, au stade de la conception, des règles de construction parasismique

Bâtiments A, B, C + Parking + Commerces & Restaurants

Les textes de référence

Article L. 132-2 du code de la construction et de l'habitation.

Articles R. 122-36, R. 125-17 et R. 132-2 du code de la construction et de l'habitation.

Article R. 431-16 du code de l'urbanisme.

Arrêté du 22 octobre 2010 relatif à la classification et aux règles de construction parasismique applicables aux bâtiments de la classe dite « à risque normal » modifié.

Le maître d'ouvrage**Identité :****Personne morale :**

Forme juridique (SA, SARL, SCI ...) : SCCV
Dénomination sociale : ROSA PARKS
Numéro SIRET ou SIREN : 89785335400016

Adresse :

Numéro et libellé de la voie : Rue Rosa PARKS
Complément d'adresse :
Code postal : 14000
Localité : CAEN
Pays : France

Contact :

Adresse électronique :
Numéro de téléphone :

L'attestateur**Qualité de l'attestateur :****Contrôleur technique**

Nom : HURAULT
Prénom : Cédric
Nom commercial de la société : Bureau Veritas Construction
Raison sociale : Bureau Veritas Construction
Numéro de SIRET ou SIREN : 790 182 786
Numéro de l'agrément ministériel : AGR BVC CT Décision 18 sept 2023 (JO du 10-10-2023) A1+D

Assurance souscrite par l'attestateur :

L'attestateur déclare avoir contracté une assurance professionnelle pour réaliser cette attestation.

Nom de la compagnie d'assurance : QBE
Numéro de police : n°100.001
Date de validité : du 01/01/2025 au 31/12/2025

Adresse et contact de l'attestateur :

Numéro et libellé de la voie : 4, place de Boston
Complément d'adresse : Immeuble Ambassadeur
Code postal : 14200
Localité : HEROUVILLE ST CLAIR
Adresse électronique : cedric.hurault@bureauveritas.com
Téléphone : +33 6 78 94 14 21

Les documents remis par le maitre d'ouvrage à l'attestateur

Pour permettre l'établissement de l'attestation au stade du dépôt de permis de construire, le maitre d'ouvrage remet à l'attestateur qu'il a choisi :

- Pour les maisons individuelles

- ☐ Le projet de construction en phase de dépôt du permis de construire.
- ☐ Les éléments géotechniques faisant apparaître la classe de sols du lieu d'implantation de la construction envisagée.
- ☐ L'étude préalable lorsqu'elle a été demandée dans le cadre d'un Plan de Prévention des Risques sismiques, comme stipulé au f de l'article R. 431-16 du code de l'urbanisme.
- ☐ Autre document fournis par le maitre d'ouvrage

- Pour les autres catégories de bâtiments

- ☒ Le projet de construction en phase de dépôt du permis de construire.
- ☒ Les éléments géotechniques faisant apparaître la classe de sol du lieu d'implantation de la construction envisagée.
- ☒ Les informations permettant le classement de l'ouvrage en catégorie au sens de la réglementation parasismique applicable.
- ☒ Une notice explicative portant sur le cheminement des charges verticales et horizontales et sur le principe de fondations et de soutènement.
- ☒ L'étude préalable lorsqu'elle a été demandée dans le cadre d'un Plan de Prévention des Risques sismiques, comme stipulé au f de l'article R. 431-16 du code de l'urbanisme.
- ☐ Autres documents fournis par le maitre d'ouvrage

Intitulé / Description et émetteur du document	Date de l'indice	Reçu le
PETITDIDIERPRIoux Descriptif PC 1 PLAN DE SITUATION	27/08/2024	27/08/2024
PETITDIDIERPRIoux Descriptif PC 16-1 ANNEXES_ATTESTATION RT_A	27/08/2024	27/08/2024
PETITDIDIERPRIoux Descriptif PC 16-1 ANNEXES_ATTESTATION RT_B	27/08/2024	27/08/2024
PETITDIDIERPRIoux Descriptif PC 16-1 ANNEXES_ATTESTATION RT_C	27/08/2024	27/08/2024
PETITDIDIERPRIoux Descriptif PC 2 PLAN DE MASSE	27/08/2024	27/08/2024
PETITDIDIERPRIoux Descriptif PC 3 PLANS EN COUPE DU TERRAIN	27/08/2024	27/08/2024
PETITDIDIERPRIoux Descriptif PC 39.2.1 à PC 39.2.17 ERP 2 - BUREAUX A-B-PARKING _ PIECES GRAPHIQUES	27/08/2024	27/08/2024
PETITDIDIERPRIoux Descriptif PC 39.2.18 ERP 2-3 - BUREAUX A-B-PARKING-C _ NOTICE D'ACCESSIBILITE	27/08/2024	27/08/2024
PETITDIDIERPRIoux Descriptif PC 40.2.1 à PC 40.2.11 ERP 2 - BUREAUX A-B-PARKING _ PIECES GRAPHIQUES	27/08/2024	27/08/2024
PETITDIDIERPRIoux Descriptif PC 40.2.12 ERP 2-3 - BUREAUX A-B-PARKING-C _ NOTICE DE SECURITE	27/08/2024	27/08/2024
PETITDIDIERPRIoux Descriptif PC 40.5 PLAN DE REPERAGE DES POTEAUX INCENDIE	27/08/2024	27/08/2024
BOLLINGER+GROHMANN Note reçu le 2025-02-17	26/02/2025	26/02/2025
250217_Note_TransferDesCharges		
ECR Environnement - Agence de Caen Rapport reçu le 2022-08-02 1404050 - CAEN - Ensemble immobilier mixte les Cascades - G2 AVP ind0c	26/02/2025	26/02/2025

Le projet**Identification du projet:**

Numéro et libellé de la voie :

Complément d'adresse : Rue Rosa Parks & Avenue Pierre MENDES FRANCE

Code postal : 14000

Localité : CAEN

Code INSEE de la commune :

Numéro de permis de construire : Non-communicué

Date de dépôt de la demande de permis de construire: 26/02/2025

Date de délivrance du permis de construire: 26/02/2025

Description de l'opération :

Construction:

- d'un parc de stationnement privé de 329 places.
- de 3 immeubles de bureaux, de surfaces respectives d'environ 1 905 m² SDP, 1 184 m² SDP, 2 598 m² SDP.
- de 2 restaurants de surfaces respectives d'environ 200 m² SDP et 436 m² SDP.
- de 2 commerces de surfaces respectives d'environ 109 m² SDP et 228 m² SDP.

Constats

-	Existence d'un plan de prévention des risques sismiques (e) de l'article R. 431-16 du code de l'urbanisme) :	
☒	Le projet est-il concerné par un plan de prévention des risques sismiques ?	Non
☐	Le plan de prévention des risques sismiques impose-t-il l'obligation de réaliser une étude préalable ?	
☐	Si oui, est-ce que l'architecte du projet ou l'expert a certifié qu'elle a bien été réalisée ?	
-	La catégorie d'importance du bâtiment :	
☐	Catégorie II	
☒	Catégorie III	
☐	Catégorie IV	
-	La zone de sismicité dans laquelle se trouve le bâtiment :	
☒	Zone 2	
☐	Zone 3	
☐	Zone 4	
☐	Zone 5	
-	Type de projet :	
☐	Construction d'une maison individuelle	
☐	Autre construction neuve	
☐	Extension horizontale. Préciser le type d'extension (*) :	
☐	Extension verticale	
☐	Superficie du projet (surface de plancher en m2) :	Bât. A: 1 905m ² / Bât. B: 1 184m ² / Bât. A: 1 2 599m ² / Commerces: 337m ² / Restaurant BR1: 437m ² / Restaurant BR2: 200m ²
☒	Nombre de niveau (x) :	Parking: R+5 / Bât. A: 4 au-dessus du Parking / Bât. B: 3 au-dessus du Parking / Bât. C: R+6
-	Référentiel(s) utilisé(s) pour le dimensionnement de la structure : Pour toutes les catégories de bâtiment, les principes de conception, de calcul et de dimensionnement applicables aux bâtiments mentionnés à l'article 3 de l'arrêté sismique du 22 octobre 2010 :	
☒	Les normes NF EN 1998-1 septembre 2005, NF EN 1998-3 décembre 2005, NF EN 1998-5 septembre 2005, dites « règles Eurocode 8 » accompagnées des documents dits « annexes nationales » des normes NF EN 1998-1/ NA décembre 2007, NF EN 1998-3/ NA janvier 2008, NF EN 1998-5/ NA octobre 2007 s'y rapportant.	
☒	« Le référentiel "Dimensionnement parasismique des éléments non structuraux du cadre bâti ; Justifications parasismiques pour le bâtiment à risque normal" version 2014 »	
-	Pour les maisons individuelles, la possibilité de recourir aux guides réglementaires de dimensionnement forfaitaire suivants :	
☐	Guide de construction parasismique des maisons individuelles DHUP CPMI- EC8-zones 3-4, édition 2021.	
☐	Guide de construction parasismique des maisons individuelles DHUP CPMI- EC8 Zone 5, édition 2020.	

* Sont concernés par les règles de construction parasismique –les garages mécaniquement liaisonnés à la structure principale, et à la toiture lourde.

Constats

-	-> Le sol :	
☒	Une étude de sol a-t-elle été réalisée ?	
	Si oui, classe de sol en présence (selon EC8) : A / B / C / D / E / S1 / S2	C
	Si microzonage, préciser la classe de sol du microzonage :	
	Si non, catégorie de sol identifiée (règles simplifiées CPMI) :	
	Par qui a été identifiée la catégorie de sol :	ECR Environnement
☐	Pas d'information	
-	-> Les fondations du projet :	
☒	Une ou des étude(s) de sol a/ont-t-elle(s) été réalisée(s) ?	
	Si oui, date(s) de réalisation :	27/07/2022

** Sont concernés par les règles de construction parasismique –les garages mécaniquement liaisonnés à la structure principale, et à la toiture lourde.*

Conclusion

L'attestateur atteste que le maitre d'ouvrage a bien pris en compte, en phase de dépôt du permis de construire, les règles de construction parasismiques sur la base des documents qui lui ont été fournis par le maitre d'ouvrage (cf. liste ci-dessus) :

☐ Oui ☒ Non

Si non, dire pourquoi :

Voir rapport attestation PS Phase PC

L'attestateur émet-il des réserves ?

☒ Oui ☐ Non

Si oui, dire lesquelles :

Voir rapport attestation PS Phase PC

Date : 26/02/2025

Signature : Cédric HURALT

